

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

Etaient présents : Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUILAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoa, M. OLÇOMENDY Betti

Procuration(s) : Mme MOUSQUES Bernadette donne pouvoir à Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel donne pouvoir à M. Betti BIDART

Etaient absents : Mme MOUSQUES Bernadette M. ITHURBURUA Daniel

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BIBES Jean Paul

Date convocation : 02 décembre 2025 - Date d'affichage : 02 décembre 2025

OBJET : ADHESION A LA FOURRIERE TXAKURRAK ET SIGNATURE DE LA CONVENTION-NOMENCLATURE 9.1

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire que la commune adhère à la fourrière intercommunale Txakurrak.

Monsieur le Maire donne lecture du règlement de la fourrière Txakurrak et précise que la participation financière est calculée sur la base de **1.50 € par habitant**.

Monsieur le Maire propose donc d'adhérer à la fourrière Txakurrak au 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE d'adhérer à la Fourrière Txakurrak au 1^{er} janvier 2026.

CHARGE M ; le Maire de toutes les formalités

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Antton CURUTCHARRY



Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 23/12/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 23/12/2025